



BAC PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

OBJECTIFS MÉTIER

Devenir ouvrier hautement qualifié ou responsable.

L'ouvrier qualifié en aménagements paysagers réalise et organise les chantiers de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts. Il travaille au sein d'une entreprise du paysage ou d'une collectivité territoriale. Il exerce en plein air, seul ou en équipe. Il peut superviser les chantiers et être l'intermédiaire entre le chef d'équipe et le chef d'entreprise (conducteur de chantier). Il s'adapte au chantier, est polyvalent et autonome dans ses tâches quotidiennes. Il doit être réactif face aux difficultés, être force de proposition pour améliorer la qualité de la prestation ou du fonctionnement de l'entreprise.

CONDITIONS D'ACCÈS

FORMATION

- Avoir au minimum 18 ans et satisfaire au positionnement
- Être titulaire d'un titre ou diplôme homologué de niveau V (CAP/BEP).
- Autre situation, nous consulter.

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

- Fonds d'Assurance Formation :
 - Contrat de Professionnalisation
 - Congé Individuel de Formation (CIF CDD ou CIF CDI)
 - Plan de formation entreprise...

RÉMUNÉRATION

Selon situation du stagiaire.

PUBLICS ET STATUTS

- Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes
- Saliés
- Travailleurs indépendants, chefs d'entreprise.

DIPLÔME

BAC Professionnel Aménagements Paysagers (Niveau IV). Obtention par contrôle continu et épreuves terminales. Si diplôme non obtenu : les modules validés restent acquis pendant 5 ans. Une personne titulaire d'un diplôme supérieur ou égal de niveau IV (Bac) pourra être dispensée des modules d'enseignement général.

FORMATION

Objectif : Maîtriser les techniques et pratiques professionnelles, prendre des décisions, analyser le fonctionnement de l'entreprise ou de la collectivité territoriale, contribuer à son développement.

Disposer de solides connaissances techniques en espaces verts (végétaux, plantations, engazonnement, traitements...). Traduire sur le chantier les plans de travaux et participer à la conception d'études paysagères. Conduire les engins et régler les outils. Assurer la maintenance de 1^{er} niveau. Respecter la sécurité et l'hygiène. Organiser un chantier et réagir face aux aléas. Avoir le sens du contact humain (personnel et commercial). Encadrer le personnel. Posséder des bases en gestion. Contribuer aux démarches qualité et de développement durable.

ORGANISATION

- Formation à temps plein avec possibilité d'individualisation
- Formation répartie sur 1 à 2 ans, selon la situation
- Formation en centre et en entreprise ; selon les cas, possibilité de formation ouverte.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Langue française, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde
- Langue et cultures étrangères
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives...
- Culture scientifique et technologique
- Éducation à la santé et au développement durable

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Découverte du contexte, des enjeux professionnels, des processus techniques et technologiques
- Conduite du processus de production, mise en œuvre d'opérations techniques et pratiques, gestes de sécurité en situation professionnelle, connaissance du vivant et de son environnement
- Stage en entreprise.

LIEUX DE FORMATION

Formation sur le site de Blanquefort.
Possibilité sur autres sites du CFPPA de la Gironde.

POUR EN SAVOIR PLUS

05.56.35.61.10 ou cfppa.blanquefort@educagri.fr

ANNOTATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....

>>> LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE...

Vous êtes :

- demandeur d'emploi
- salarié
- chef d'entreprise

... et vous avez un projet professionnel ?



Vos objectifs :

- Orientation
- Remise à niveau
- Découverte des métiers
- Perfectionnement
- Spécialisation
- Professionnalisation
- Reconversion
- Qualification
- Obtention d'un diplôme

En fonction de votre statut et de vos objectifs professionnels, le CFPPA vous apporte des solutions de formation :

- >>> Chefs d'entreprise ou salariés : nous réalisons avec vous une étude personnalisée de votre projet personnel de formation ou d'entreprise.
- >>> Demandeurs d'emploi : contactez votre conseiller emploi formation (Pôle Emploi - Mission Locale - Cap Emploi ou autre) pour déterminer votre projet et identifier la formation la plus adaptée.

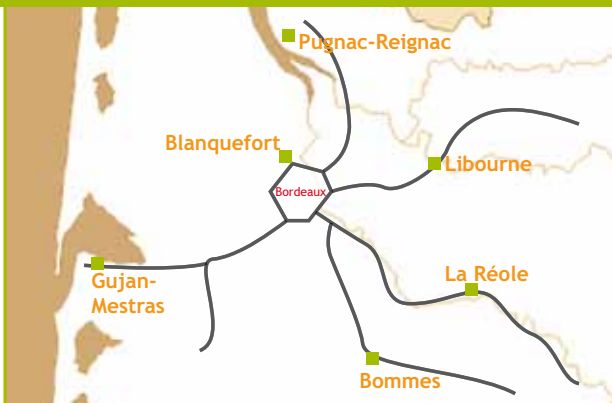
>>> DANS LES DOMAINES AGRICOLES ET PARA-AGRICOLES

- >>> Vigne et vin
- >>> Tonnellerie
- >>> Conduite et entretien d'engins agricoles
- >>> Machinisme
- >>> Productions Horticoles
- >>> Travaux et Aménagements Paysagers
- >>> Soigneur d'équidés
- >>> Polyculture-élevage
- >>> Conchyliculture
- >>> Assistante Vétérinaire
- >>> Gestion d'exploitation agricole
- >>> Informatique
- >>> Œnotourisme
- >>> Agriculture conventionnelle - raisonnée - biologique
- >>> Industrie agro-alimentaire
- >>> Commercialisation des vins

Choisissez où, quand et comment !!

- >>> En alternance centre et entreprise
- >>> En cours ou en atelier
- >>> Mise en application sur des chantiers de formation
- >>> En formation ouverte

...SUR TOUT LE DÉPARTEMENT !!



- | | |
|-------------------|----------------|
| BOMMES | 05 57 98 02 70 |
| BLANQUEFORT | 05 56 35 61 10 |
| GUJAN-MESTRAS | 05 56 66 51 78 |
| LIBOURNE-MONTAGNE | 05 57 40 03 09 |
| PUGNAC-REIGNAC | 05 57 68 87 97 |
| LA RÉOLE | 05 56 61 02 95 |

cfppa.blanquefort@educagri.fr - www.formagri33.com



Enseignement agricole
Formations grandeur nature

